

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DATE DE RÉVISION DE LA FDS : 06/06/2023

KLEEN SHINE 506

CELA S'APPLIQUE UNIQUEMENT AU MATÉRIEL NON DILUÉ

## 1. PRODUIT ET NOM DE L'ENTREPRISE

## 1.1. étiquette d'un produit

Identité du produit KLEEN SHINE 506  
Noms alternatifs NA ID NO : 506.0606

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Utilisation prévue Voir l'étiquette du produit

Procédé d'application Voir fiche technique.

## 1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité Nom de l'entreprise

Systèmes de pression Easy Kleen, LTD  
41, chemin Earnhard  
Sussex Corner NB. E4E 6A1

Service à la clientèle : Easy Kleen Pressure Systems TÉLÉPHONE : 800-315-5533

1.4 Informations médicales et d'urgence sur les déversements 24h/24 et 7j/7 CHEMTREC : (800) 424-9300 (CCN#206316)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS DU PRODUIT

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange Acute Tox.

5;H303 Peut être nocif en cas d'ingestion. (Non adopté par US OSHA)

Toxicité aiguë. 4 ; H332 Nocif en cas d'inhalation.

Skin Corr. 1B;H314 Peut provoquer des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Barrage des yeux. Peut causer des lésions oculaires graves.

1;H318 Skin Sens. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

1;H317 2.2. Éléments

d'étiquetage À l'aide des données de toxicité répertoriées dans les sections 11 et 12, le produit est étiqueté comme suit.

[Avertissement] :

H303 Peut être nocif en cas d'ingestion. H314 Peut provoquer des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves.

[Prévention] : P201

Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P264 Se laver soigneusement après manipulation. P271 Utiliser dans un endroit bien aéré. P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

[Réponse] :

P301+330+331 EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P302+352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. P303+361+353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Retirer/Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer continuellement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact si elles sont présentes et faciles à faire - continuez à rincer. P308+313 EN CAS d'exposition ou de préoccupation : consulter un médecin. P333+313 En cas d'irritation cutanée ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P391 Recueillir le déversement.

[Stockage] :

P405 Magasin verrouillé.

[Élimination] :

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/nationales.



### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens des réglementations nationales et fédérales applicables sur les substances dangereuses.

DÉSIGNATIONS DES INGRÉDIENTS/CHIMIQUES	LESTER %
Alcool furfurylique Numéro CAS : 0000098-00-0 Éther	.05 - 05
monobutylique d'éthylène glycol Numéro CAS : 0000111-76-2 1,0 - 10	
D-Limonène Numéro CAS : 0005989-27-5	1.0 - 05
Métasilicate disodique Numéro CAS : 0006834-92-0	1.0 - 10
triphosphate pentasodique Numéro CAS : 0007758-29-4	1.0 - 10
Dodécylbenzènesulfonate de sodium Numéro CAS : 0025155-30-0 1,0 - 10	
Propriétaire	1.0 - 10

### 4. PREMIERS SECOURS

#### 4.1. Description des premiers secours Généralités En

cas de doute ou lorsque les symptômes persistent, consulter un médecin. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. NOTES

AU MÉDECIN : Tous les traitements doivent être basés sur les signes et symptômes de détresse observés chez le patient. Il faut tenir compte de la possibilité qu'une surexposition à des matériaux autres que ce produit ait pu se produire.

Inhalation Si la respiration est difficile, aller à l'air frais.

Yeux Laisser l'eau couler sur le visage tout en clignant des yeux pendant 15 minutes pour une irrigation optimale. Obtenez des soins médicaux.

Peau Laver immédiatement. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Ingestion NE PAS faire vomir. Donner de l'eau ou du lait de magnésie. Consulter immédiatement un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés Aperçu PRÉOCCUPATIONS IMMÉDIATES :

ATTENTION : Peut causer des brûlures aux yeux ou une irritation de la peau. EFFETS SECONDAIRES POTENTIELS : YEUX : Peut causer des lésions oculaires s'il n'est pas traité immédiatement. PEAU : Peut être irritant s'il n'est pas rincé. INGESTION : Peut être un irritant. INHALATION : Éviter le brouillard, peut être irritant. SIGNES ET SYMPTÔMES DE SUREXPOSITION YEUX : Irritation ou brûlures. PEAU : Le brouillard peut provoquer une irritation de la peau. INGESTION : Peut causer une irritation de l'estomac. INHALATION : Éviter le brouillard, peut être irritant. TOXICITÉ AIGUË : L'exposition au brouillard peut causer une irritation. Voir la section 2 pour plus de détails. Yeux : Peut causer des lésions oculaires graves. Peau : Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. (Non adopté par

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction : eau, dioxyde de carbone, mousse, produit chimique sec.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Décomposition dangereuse : Oxydes de carbone Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

#### 5.3. Conseils aux pompiers Protection

respiratoire et oculaire obligatoire pour le personnel de lutte contre l'incendie. Un équipement de protection complet (Bunker Gear) et un appareil respiratoire autonome (SCBA) doivent être utilisés pour tous les incendies intérieurs et tout incendie extérieur important.

Guide ERG n° ----

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DATE DE RÉVISION DE LA FDS : 06/06/2023

## KLEEN SHINE 506

## 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir rubrique 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

DÉVERSEMENT D'EAU : Utiliser un confinement approprié pour éviter le ruissellement. DÉVERSEMENT SUR LE TERRAIN : Utiliser un confinement approprié pour éviter le ruissellement.

NOTES DE VERSION : Si le déversement est susceptible de pénétrer dans une voie navigable, y compris des ruisseaux secs intermittents, contactez les autorités locales. Si vous êtes aux États-Unis, contactez gratuitement le centre de réponse national de la garde côtière américaine au 800-424-8802. Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlevez rapidement les vêtements souillés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage PETIT DÉVERSEMENT :

Arrêter la fuite si cela peut se faire sans blessure. Pompe vers bidon de récupération. Rincer la zone avec de grandes quantités d'eau.

GRAND DÉVERSEMENT : Arrêter la fuite si cela peut se faire sans blessure. Pompe vers bidon de récupération. Rincer la zone avec de grandes quantités d'eau.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation

sans danger MANIPULATION : Manipuler dans un endroit bien ventilé. Manipuler et utiliser conformément aux bonnes techniques et pratiques industrielles et/ou de fabrication.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention] : 7.2.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Manipuler les conteneurs avec précaution pour éviter les dommages et les déversements.

Matières incompatibles : Agents oxydants, acides forts.

ENTREPOSAGE : Entreposer dans un endroit frais et sec. Garder le contenant fermé lorsqu'il ne sert pas. Stable au gel/dégel ; cependant, le contenant peut se fissurer s'il est congelé.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage] : 7.3.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Détergent industriel

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

N ° CAS. INGRÉDIENT	VALEUR SOURCE	SOURCE
0000098-00-0 Alcool furfurylique	OSHA ACGIH NIOSH Fournisseur	TWA 50 ppm (200 mg/m <sup>3</sup> ) TWA : 5 ppm STEL : 10 ppm S TWA 10 ppm (40 mg/m <sup>3</sup> ) ST 15 ppm (60 mg/m <sup>3</sup> ) [peau] Aucune limite établie
0000111-76-2 Éther monobutylique d'éthylèneglycol OSHA	ACGIH NIOSH Fournisseur	TWA 50 ppm (240 mg/m <sup>3</sup> ) [peau] TWA : 20 ppm Révisé 2003, TWA 5 ppm (24 mg/m <sup>3</sup> ) [peau] Aucune limite établie
0006834-92-0 Métaisilicate disodique	OSHA ACGIH NIOSH Fournisseur	Aucune limite établie Aucune limite établie Aucune limite établie ACHAN TLV/OSHA 2mg/m <sup>3</sup> PEL 2mg/m <sup>3</sup>

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DATE DE RÉVISION DE LA FDS : 06/06/2023

KLEEN SHINE 506

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Données cancérigènes :	Aucun cancérogène suspecté ou connu.
8.2. Contrôles de l'exposition	
Respiratoire	Masque Brume
Yeux	Lunettes ou lunettes de sécurité.
Peau	Des vêtements résistants aux produits chimiques tels que des combinaisons/bottes-tabliers doivent être portés. Gants résistants aux produits chimiques.
Contrôles techniques Autres	Fournir une ventilation adéquate.
pratiques de travail	Les installations stockant ou utilisant ce produit doivent être équipées d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité. De bonnes pratiques d'hygiène personnelle doivent toujours être suivies.

REMARQUES : Ce produit contient des ingrédients dangereux selon OSHA 29 CFR 1910.1200. Aucune valeur TLV ou OEL de PEL pour ce produit ou ses ingrédients n'est répertoriée dans le numéro actuel du Guide des valeurs d'exposition professionnelle de l'ACGIH et n'a pas été déterminée par le fabricant. Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlevez rapidement les vêtements souillés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser. Voir la section 2 pour plus de détails. - [La prévention]:

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Bleu
Odeur	Agrumes
Seuil olfactif pH	Non mesuré
	11,7 (solution à 5 %)
Point de fusion / point de congélation	32 F
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	>212 F
Point de rupture	>212 F ASTM D-53
Taux d'évaporation (Ether = 1)	Non mesuré
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Limite inférieure d'explosivité : Non mesuré Limite supérieure d'explosivité : Non mesuré
Pression de vapeur (Pa)	23 à 70 F
Densité de vapeur	(Air = 1) 1,2
Gravité spécifique	1,09
Solubilité dans l'eau	Soluble
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	Non mesuré
Température d'auto-inflammation	N / A
Température de décomposition	Non mesuré
Viscosité (cSt)	N / A

9.2. Autres informations : Aucune autre information pertinente.

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- 10.1. Réactivité : Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
- 10.2. Stabilité chimique : Stable dans des conditions ambiantes normales de température et de pression.
- 10.3. Possibilité de réactions dangereuses : Aucune donnée disponible.
- 10.4. Conditions à éviter : NA
- 10.5. Matières incompatibles : Agents oxydants, acides forts.
- 10.6. Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DATE DE RÉVISION DE LA FDS : 06/06/2023

KLEEN SHINE 506

## 11. TOXICOLOGIQUE

## Toxicité aiguë

INGRÉDIENT	DL50 orale, mg/kg	Peau LD50, mg/kg	Inhalation Vapeur DL50, mg/L/4h	Inhalation Poussière/brouillard DL50, mg/L/4h	Gaz d'inhalation DL50, ppm
Alcool furfurylique - (98-00-0)	275.00, Rat - Catégorie : 3	675.00, Lapin - Catégorie : 3	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	233.00, Rat - Catégorie : NA
Éther monobutylique d'éthylène glycol - (111-76-2)	1 414,00, Cochon d'Inde - Catégorie : 4	1 200,00, Cochon d'Inde - Catégorie : 4	173.00, Cochon d'Inde - Catégorie : NA	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
D-Limonène - (5989-27-5)	4 400,00, Rat - Catégorie : 5	5 000,00, Lapin - Catégorie : 5	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Métasilicate disodique - (6834-92-0)	1 153,00, Rat - Catégorie : 4	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
triphosphate pentasodique - (7758- 29-4)	3 120,00, Rat - Catégorie : 5	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Propriétaire	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Remarque : Lorsqu'aucune donnée de DL50 spécifique à la voie n'est disponible pour une toxine aiguë, l'estimation du point de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'ETA (estimation de la toxicité aiguë) du produit.

CLASSIFICATION	CATÉGORIE	DESCRIPTION DES RISQUES
Toxicité aiguë (orale)	5	Peut être nocif en cas d'ingestion. (Non adopté par US OSHA)
Toxicité aiguë (cutanée)	---	N'est pas applicable
Toxicité aiguë (inhalation)	---	N'est pas applicable
Corrosion/irritation cutanée	1B	Peut causer de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	1	Peut causer des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire	---	N'est pas applicable
Sensibilisation cutanée	1	Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
Mutagénicité des cellules germinales	---	N'est pas applicable
Cancérogénicité	---	N'est pas applicable
Toxicité pour la reproduction	---	N'est pas applicable
STOT-exposition unique	---	N'est pas applicable
STOT-exposition répétée	---	N'est pas applicable
Danger d'aspiration	---	N'est pas applicable

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

12.1. Toxicité Aucune information supplémentaire fournie pour ce produit. Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 h CL50 poisson, mg/l	48 h EC50 crustacés, mg/l	ErC50 algues, mg/l
Alcool furfurylique - (98-00-0)	701.00, Leuciscus idus	115,00, Daphnia magna 1 000,00 (24 h), Chlorocoques	
Éther monobutylique d'éthylèneglycol - (111-76-2)	220.00, Poisson (Piscis)	1 000,00, Daphnia magna Non disponible	
D-Limonène - (5989-27-5)	0,702, Pimelales promelas	0,577, Daphnia magna Non disponible	
Métasilicate disodique - (6834-92-0)	210.00, Danio rerio	33.53, Ceriodaphnia dubia	400.00 (72 h), Pseudokirch neriella subcapitata
Propriétaire	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible

12.2. Persistance et dégradabilité : Il n'y a pas de données disponibles sur la préparation elle-même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation : Non mesuré 12.4. Mobilité

dans le sol : Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB : Ce produit ne contient aucun produit chimique PBE/vPvB.

12.6. Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

13.1. Méthodes de traitement des déchets : Respectez toutes les réglementations fédérales, nationales et locales lors de l'élimination de cette substance.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

	DOT (Domestic Surface Transport)	IMO / IMDG (Océan OACI/IATA Transport)	
14.1. Numéro ONU	N'est pas applicable	Non réglementé	Non réglementé
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe de danger DOT : N'est pas applicable Étiquette DOT : ---	IMDG : N'est pas applicable Sous-classe : non applicable	Classe aérienne : N'est pas applicable
14.4. Groupe d'emballage	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable
14.5. Dangers environnementaux IMDG	Polluant marin : Non		
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune autre information		

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Aperçu de la réglementation Les données réglementaires de la section 15 ne sont pas destinées à être exhaustives, seules certaines réglementations sont représentées.

Substance toxique Tous les composants de ce matériau sont répertoriés ou exemptés Control Act (TSCA) de l'inscription sur l'inventaire TSCA.

Classification SIMDUT D2A E

Dangers de niveau II de l'EPA des États-Unis

Feu:	Non
Libération soudaine de la pression :	Non
Réactif:	Non
Immédiat (aigu) :	Oui
Différé (chronique) :	Oui

EPCRA 311/312 Produits chimiques et QR (lb) : triphosphate pentasodique (5 000,00) Dodécylbenzènesulfonate de sodium (1 000,00)

EPCRA 302 extrêmement dangereux : (aucun ingrédient du produit répertorié)

EPCRA 313 Substances chimiques toxiques : Éther monobutylique d'éthylène glycol

Proposition 65 - Cancérogènes (> 0,0 %) : (Aucun ingrédient du produit répertorié)

Proposition 65 - Toxines développementales (> 0,0 %) : (Aucun ingrédient du produit répertorié)

Proposition 65 - Toxines Repro Femelles (>0.0%) : (Aucun ingrédient du produit répertorié)

Proposition 65 - Toxines reproducteurs mâles (> 0,0 %) : (Aucun ingrédient du produit répertorié)

Substances NJ RTK (>1 %) : % : éther monobutylique d'éthylène glycol, alcool furfurylique, dodécylbenzènesulfonate de sodium

Substances Penn RTK (>1 %) : éther monobutylique d'éthylène glycol, alcool furfurylique, triphosphate pentasodique, dodécylbenzènesulfonate de sodium

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données considérées comme correctes. Cependant, aucune garantie ou garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute responsabilité pour tout effet nocif pouvant être causé par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, réglementations et ordonnances applicables en matière de santé et de sécurité.

Nous croyons que cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de l'US OSHA 29 CFR 1910.1200, 91/155/EEC et de la loi canadienne sur les produits dangereux. Nous pensons que les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont à jour et fournies de bonne foi. Les informations sont fournies à titre indicatif uniquement. Easy Kleen Pressure Systems n'offre aucune garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, concernant l'exactitude ou l'exhaustivité des informations et des données contenues dans ce document. Il incombe à l'utilisateur de déterminer l'adéquation de ce produit à un usage spécifique et les conditions d'utilisation en toute sécurité du produit. Nous nous réservons le droit de réviser cette fiche de données de sécurité à mesure que de nouvelles informations deviennent disponibles. Easy Kleen Pressure Systems n'offre aucune garantie d'aucune sorte.

FIN DU DOCUMENT